

SAÔNE-ET-LOIRE

Une vaccination royale po

La Médecine du travail 71 organisait, ce mardi, une journée de vaccination pour les salariés du département. À Chalon et dans sept autres sites, environ 650 personnes ont profité de ce service.

Àu siège de la Médecine du travail 71, la journée s'annonce chargée, ce mardi 21 décembre. L'organisation reçoit - dans tout le département et sur huit sites - 650 salariés pour la vaccination contre le Covid. À Chalon, 200 personnes sont venues jusqu'en fin d'après-midi.

Rue Gabriel-Lippmann, tout est réglé comme du papier à musique. Le patient se présente dans le hall d'accueil et donne son questionnaire. Il est ensuite conduit à l'étage où 10 personnes sont disponibles pour vacciner. En milieu de matinée, la première vague est passée et ils sont nombreux à attendre les suivants.

Fabrice Drouhin est de bonne humeur, il vient pour sa dose de rappel. Il se dirige dans le coin vert de l'étage, où l'infirmière va lui administrer sa dose : « J'ai reçu un SMS de la Médecine du travail, après c'était très simple, j'ai pris rendez-vous sur la plateforme et j'ai pu venir sur mes heures de travail. C'est mieux que de devoir y aller pendant le week-end », avoue-t-il après avoir reçu sa piqûre.

« J'avais un peu le choix du roi »

Ils sont nombreux à tenir ce discours, Wilfrid et Philippe, venus d'une entreprise à proximité, confirment : « C'est vraiment pratique pour moi et c'est beaucoup

plus simple que sur Doctolib », assure le premier qui se dit « très vaccin ». Son compère, lui, appuie sur la large possibilité des rendez-vous : « J'ai réservé la semaine dernière et j'avais plein de créneaux, c'était un peu le choix du roi. »

La journée allait dans le sens des actions réalisées par la Médecine du travail 71. Après une première période de vaccination de mars à juillet, l'organisation a prêté main-forte au Vaccibus qui tournait dans le département. Une autre journée est envisagée à la fin du mois de janvier 2022. « On leur offre un service plus direct, explique Christophe Weber, médecin. Ça permet aussi de resserrer les liens entre l'entreprise et les salariés, c'est une vraie offre de proximité », précise-t-il, entre deux blagues à ses collègues.

« Une bienveillance globale »

L'humour et la bonne humeur font partie de cette journée. Une bonne ambiance entre l'équipe et les patients qui permet de détendre l'atmosphère : « Les gens viennent en confiance et globalement avec le sourire. Tout le monde est content de participer à cet effort, il y a une bienveillance globale », assure Didier Michaut, directeur général de la Médecine du travail 71 (*lire par ailleurs*). Certains sont même venus pour leur première dose, même s'ils étaient une minorité. Quand la vaccination est si accessible et l'accueil chaleureux, la dose est peut-être moins dérangeante.

Lucas ROBELIN

LIRE aussi en pages 18-19.



Fabrice Drouhin a reçu sa troisième dose dans les locaux de la Médecine du t

Mâcon : « Si mon collègue n'est pas vacciné, cela ne va pas changer ma relation avec lui »

La Médecine du travail, rue des Pommiers à Mâcon, s'est transformée en centre de vaccination pour la journée. Mardi, à 10 heures, déjà 200 rendez-vous avaient été pris pour bénéficier d'une troisième dose de Moderna. « Nous pouvons prendre jusqu'à 300 rendez-vous, indique le médecin Dominique Lenoir. Nous avons informé toutes les entreprises adhérentes du Mâconnais de notre action, qui ont ensuite fait suivre à leurs salariés. Nous sommes sept docteurs et trois infirmiers mobilisés. »

Dans les deux salles d'attente post-vaccinale, les personnes interrogées étaient plutôt satisfaites de pouvoir avoir un créneau avant l'heure. « J'ai tenté ma chance sur Doctolib, mais les délais étaient trop longs, relate Laurent, détaché régional d'une entreprise vendéenne. Quand j'ai reçu le SMS de mes ressources humaines, je me suis dit que j'al-



À Mâcon, la médecine du travail offrait 300 rendez-vous ce mardi pour bénéficier de Moderna avant les fêtes. Photo JSL/Laurie BOUCLÉ

lais en profiter. » Mais pour le professionnel, pas besoin de savoir si son collègue a fait de même. « Dans mon entreprise, on sait qui est vacciné par nécessité, soit quand on va manger ensemble dans un restaurant. Sinon, nous n'en parlons pas. » Sur le pass vaccinal, le Mâconnais ajou-

te : « Je trouve cela dommage : je préférerais une obligation plutôt qu'une mise au ban. »

« La charge de travail repose sur le reste du groupe »

Même son de cloche pour deux salariés d'Engie venus faire leur rappel. « Si mon collègue n'est

pas vacciné, cela ne va pas changer ma relation avec lui », déclare Frédéric. Pour Christian, la situation peut entraîner des tensions si un salarié, qui n'a pas son pass, manque à l'appel. « La charge de travail repose sur le reste du groupe et ça, ce n'est pas bien », lance-t-il. Non loin, l'auxiliaire de vie du Mâconnais raconte avoir déjà vu partir une de ses collègues « qui avait refusé le vaccin ». « Elle a tout simplement arrêté, c'est son choix. Dans notre branche, le vaccin est obligatoire, relate-t-elle. Quant à la charge de travail, cela n'a rien changé. Nous recrutons continuellement. » Un autre Mâconnais, qui pilote 14 chauffards, ajoute : « Dans mon équipe, il y a un membre qui n'est pas vacciné. Je lui ai dit qu'il fallait qu'il se protège. Il m'a dit qu'il allait réfléchir, mais je trouverai ça vraiment dommage d'imposer les choses. Je comprends les uns et les autres. »

Laurie BOUCLÉ